



ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE

VACANCE D'UN POSTE

(approb. Min. Int. no. 900/18)

L'Administration communale se propose d'engager pour les besoins du service de proximité un fonctionnaire communal à plein temps dans la carrière de l'

AGENT MUNICIPAL (m/f/d) groupe de traitement D1

Conditions d'admissibilité:

- a) être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- b) jouir des droits civils et politiques ;
- c) offrir les garanties de moralité requises ;
- d) satisfaire aux conditions d'aptitude physique et psychique requises pour l'exercice de la fonction ;
- e) satisfaire aux conditions d'études et de formation professionnelle requises ;
- f) avoir accompli avec succès trois années d'études dans l'enseignement secondaire, secondaire technique ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes ;
- g) faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi modifiée du 24 février 1984 sur le régime des langues ;
- h) avoir passé avec succès l'examen d'admissibilité de la carrière,
- i) la réussite à l'examen d'admission définitive ou l'examen de promotion est considérée comme un atout.

Tous les intéressés sont invités à adresser leur candidature au

**Collège des bourgmestre et échevins de l'Administration communale de Leudelage
5, place des Martyrs
L-3361 Leudelage**

avant le 26.04.2024 accompagnée des pièces suivantes:

1. lettre de motivation ;
2. notice biographique (CV) avec photo récente ;
3. copie de l'acte de naissance;
4. copie de la carte d'identité ou du passeport;
5. extrait récent du casier judiciaire Bulletin n°3 (< 3 mois)
6. copie de la carte de sécurité sociale ;
7. preuve de réussite à l'examen d'admissibilité du secteur communal dans le groupe de traitement D1 respectivement la preuve de réussite à l'examen d'admission définitive dans le groupe de traitement D1;
8. le cas échéant, copie de la nomination définitive auprès d'une administration communale dans le groupe de traitement D1 ;
9. copie du (des) diplôme(s), certificat(s) et/ ou attestation(s) requis pour la formation exigée ;

Leudelage, le 22 mars 2024

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Lou Linster, bourgmestre

Vanessa Baldassarri, échevine

Jean-Pierre Roemen, échevin